

DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DU 25 juin 2012

Monsieur le Président du CHSCT des Côtes d'Armor,

Mesdames Messieurs les représentants de l'administration et des organisations syndicales.

Les deux premiers CHS-CT qui se sont déjà déroulés nous ont permis, représentants du CHS-CT de fixer certaines bases de travail (délibérations, avis, calendrier, etc...). Maintenant, il va nous falloir entrer dans le vif du sujet et les éléments que nous recevons, en plus de nos constatations sur le terrain nous montrent que la tâche va être longue et difficile.

Pendant des années, la Direction Générale, par l'intermédiaire de ses directions n'a fait que du rafistolage. Elle est entrée dans une logique budgétaire, dont la **RGPP** est la face visible. Les coupes budgétaires entraînant des travaux non réalisés, associées aux logiciels défaillants, ou déployés avant une réelle fonctionnalité (CHORUS, HELIOS), et aux suppressions d'emplois, n'ont fait que détériorer les conditions de travail des agents.

Ajoutées à cela, la pression des indicateurs (même si vous allez me dire qu'ils ont diminué) qui est toujours présente, la communication par note de service ou par mèl, ne font qu'accentuer la contrainte sur les agents, au point de dégrader les relations humaines.

Dans ce contexte, on peut parler de Risques Psychosociaux avérés, et les derniers signalements, lettres ou visites de sites que l'on a pu faire, ne font que confirmer cette vision.

Le Dr DERETZ a rappelé lors du dernier CHS-CT, la présentation qu'avait faite le Dr MARESCAUX sur les RPS. Nous constatons que tous les facteurs évoqués, sont réunis pour une situation explosive comme à FRANCE TELECOM.

Monsieur le Directeur, il ne va pas falloir à chaque fois vous cacher derrière des compressions budgétaires et attendre qu'un accident arrive pour réagir.

Réclamez des crédits, il en va de la santé des agents.

Les agents ne sont pas que des chiffres, ce sont avant tout des êtres humains qui souffrent de plus en plus dans leur travail au point, pour certains, de plus en plus nombreux de craquer.

Vous devez, c'est de votre responsabilité personnelle, veiller aux bonnes conditions de travail et au bien-être au travail pour tous les agents. Et cela doit commencer, par des conditions matérielles décentes et des relations beaucoup plus humaines de la part de la hiérarchie.

La santé des agents est en jeu.

Ce ne sont pas les dépliants ou autres prospectus distribués aux agents récemment qui vont améliorer les choses pour ceux-ci. Ces derniers attendent du concret de votre part.

FO restera vigilante pour ce qui est de la santé des agents au travail et va les encourager à porter

dans la mise à jour du DUERP, toutes les pressions physiques ou psychologiques qu'ils peuvent subir.

Ce n'est pas la première fois que l'on vous met en garde dans cette instance, et **FO** saura vous le rappeler le cas échéant.

Force Ouvrière demande :

**l'amélioration des conditions de travail, qu'elles soient matérielles ou humaines,
la prise en charge du stress des agents,
la création d'emplois statutaires,
la prise en charge psychosociale de chaque agent avant qu'il y ait un accident,**